



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Mardi 19 janvier 2021
Endroit: Visioconférence
Heure: 18h30

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Pascal Héon, Laurence Pilon, Erick Laperrière, Chantal Payette, Danny Bouchard, Aude Watier

Absences : Céline Godard, Julien Vallée, Carole Angrand

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée
L'assemblée est ouverte à 18h40.
2. Vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Ajout d'un point par la direction sur les critères de sélection des directions au point 8.7
4. Présentation du procès-verbal du 14 décembre
Le procès-verbal est adopté tel que présenté.
5. Présentation des services de la maison d'Aurore
Mme Anne-Sophie Jourdan compte s'impliquer sur le conseil d'établissement à titre de membre de la communauté.
6. Mot du technicien en service de garde
Les frais de garde des fratries le matin doivent maintenant être facturés. Il y a maintenant 3 éducatrices le matin puisqu'il y a 25 enfants d'inscrits.
Opération reçus d'impôts : les reçus devraient être disponible en ligne par courriel ou sur le portail.
Un poste vacant a été comblé.
Une directive du centre de service a été émise pour demander de ne pas faire d'activités parascolaires.



7. Retour sur les objectifs du C.É. 2020-2021

7.1. Suivi Covid-19

Les directives de la santé publique ont été envoyées aux parents et les enseignants ont été mis au courant.

Les portes de classe doivent être maintenues ouvertes le plus possible, le plus grand nombre de fenêtres devraient être ouvertes en tout temps en tenant compte de la sécurité des enfants. Lorsqu'il fait très froid, fenêtres entrouvertes. Équipement de protection, se fier à l'affiche.

Les analyses de plomb dans l'eau ont été faites et tout est conforme.

Un onglet covid sera créé sur le site web pour faciliter la recherche d'informations.

Un parent tient à remercier la disponibilité des enseignants.

7.2. Capacité d'accueil

30 enfants inscrits. Une indication a été mise sur le site pour aviser que s'il y a trop d'inscriptions, ils seront déplacés.

La direction attend le nom des 2 enseignants qui formeront un comité ad hoc pour trouver des solutions par rapport à la capacité d'accueil qui devra être repensé en raison de la perte du gymnase, de l'annexe et de Cardinal-Newman. Les deux parents qui seront présents sur ce comité seront Nicole Gélinas et Marie-Mousse Laroche

7.3. Suivi sur l'intimidation et la cyberintimidation

Revoir les documents sur ce plan de lutte par l'équipe école. Il sera présenté au CÉ par étape pour qu'il soit finalement adopté à la fin de l'année.

Recherche de conférence pour les enfants et les parents à ce sujet. Quelques propositions des membres du CÉ.

7.4. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe

Le projet présenté au début de l'année par un parent avance bien.

7.5. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière

Ce point n'est pas traité.

7.6. En route vers le centième (2022-2023)

Dominique et André sont les enseignants responsables qui ont communiqué avec la société d'histoire du plateau. La proposition serait deux types de rallye : un pour les enfants et un pour le personnel, d'ici la fin de l'année.



7.7. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési

Ce point n'a pas été traité.

7.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur

Ce point sera développé en comité ad hoc tel que présenté au point 7.2

7.9. Réviser la mission de la Fondation

Dépense de 25000\$ pour l'informatique, pour avoir des portables. L'école aurait besoin de chariot pour loger les 41 ipads reçus. L'école demande à la fondation si elle peut payer ces chariots 3000\$ (livraison et taxes incluses) S'il reste du budget dans le fonds 1 cela pourrait être épongé par le budget de l'école. Bilan financier à venir pour pouvoir prendre une décision.

8. Mot de la direction

8.1. Info-travaux

Échéancier tel que prévu : 13-14-15 janvier plancher gymnase ne peut être installé car la dalle de béton présente des irrégularités, donc travail pour aplanir, enduit, anneau acoustique, lanterneau, étanchéité

Semaine du 18 au 22 janvier : pose du plancher 3 jours consécutifs puis 5 jours où on ne peut y accéder.

Semaine du 25 au 29 janvier : installation de l'équipement du gym et déménagement des équipements sportifs 26 janvier+ livraison des nouveaux équipements.

Fin : 27 janvier

Semaine de relâche : correction à l'extérieur

Suivi pour le marquage au printemps

Démarche pour préparer l'inauguration du gymnase et auprès de Michel Tremblay pour qu'il y soit présent étant donné l'installation de l'œuvre d'art installée en son hommage.

8.2. Suivi inscription du 13 janvier au 29 janvier

Point traité au point 7.2

8.3 Conférence pour les parents

Le 16 février sur l'attachement parent-enfant par visioconférence.

ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

8.4 Courriel dédié au CÉ

Une adresse courriel sera créé par le centre de service et sera géré par la direction et la présidente du CÉ.

8.5 Finance de l'école

Ce point sera traité au prochain CÉ.

8.6 Activités à l'école (Saint-Valentin, concours, etc)

Le conseil étudiant a été formé et proposera des activités pour la Saint-Valentin. Le 2^e cycle participe au concours d'art oratoire Lis avec moi. Certaines classes participent à la dictée PGL. Il y aura des activités proposées pour la semaine du français. Il est envisagé de poursuivre l'activité avec l'autrice Stephanie Lapointe et l'illustratrice Marianne Ferrer qui n'avait pu se conclure l'an passé en raison de la pandémie.

8.7 Critères de sélection des directions

La direction présente au CÉ le document de consultation à remplir par le conseil d'établissement.

9. Mot des enseignants

Les portes ouvertes virtuelles sont disponibles sur le site web de l'école.

Le CÉ remercie M. Pascal pour son implication et son dévouement comme il quitte pour un congé différé pour la fin de l'année.

10. Correspondances

Il n'y a pas de correspondances déposées.

11. Points divers

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h39.



Chantal Payette
Directrice



Nicole Gélinas
Présidente

